

Mouvement de l'emploi 2023 : ETAT RECAPITULATIF DES VŒUX

*A joindre au dossier de candidature, à envoyer à la DDEC dont relève votre 1er vœu,
dès que possible et au plus tard le 24 mars 2023*

Nom et prénom du candidat :
Courriel :

Les vœux sont à classer par ordre de préférence (identique à votre saisie sur l'application imouv-1DPr)

Attention si vous modifiez vos vœux sur cette application vous devez IMPERATIVEMENT actualiser cette page et envoyer la dernière et ultime version.

Ordre des vœux	N° du service demandé	N° RNE	ETABLISSEMENT	Ville et Arrondissement pour Marseille	Qualité du service Vacant (V) ou Susceptible d'être Vacant (SV)	Quotité horaire
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
			Territoire ou arrondissement			Quotité horaire souhaitée
9	Vœu élargi*					
10	Vœu élargi*					

*Les vœux élargis correspondent à un arrondissement préfectoral ou un territoire départemental (cf liste), ils concernent **uniquement les candidats extérieurs aux départements 13-04-05 et aux PES sortant.**

Fait à,
le

Signature du candidat :

Cette liste doit être conforme à votre saisie sur l'application Imouv-1DPr

Impérativement :
joindre le récapitulatif de vos vœux par département extrait de l'application imouv-1DPr.